



**FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4
SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION
INTERMUNICIPALE**

RAPPORT D'UTILISATION DES SOMMES

AU 31 MARS 2023

1. MISE EN CONTEXTE

Créé dans le cadre du Partenariat 2020-2025 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes, le Fonds régions et ruralité (FRR) se décline en quatre différents volets.

Le volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale est destiné notamment à appuyer de manière spécifique plusieurs territoires affichant globalement une faible vitalité économique, tel que défini par l'indice de vitalité économique (IVE) publié par l'Institut de la statistique du Québec.

La MRC d'Abitibi-Ouest a adopté son Cadre de vitalisation en juin 2021. Ce Cadre de vitalisation tient compte des conditions prévues à l'Entente signée entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, de la vision territoriale du développement, des priorités et des outils mis en place par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Le Cadre de vitalisation permet de soutenir la réalisation de projets et d'initiatives de vitalisation. Ses objectifs sont les suivants :

- Encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis particuliers de vitalisation ;
- Favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental en région, la MRC d'Abitibi-Ouest et les municipalités locales présentant ces défis ;
- Appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest et notamment des municipalités d'Authier, Normétal et Taschereau ;
- Agir positivement sur la vitalité du territoire par l'amélioration de services ou d'équipements pour la population, par la réalisation de projets probants sur les plans économique, social, touristique ou culturel.

Les sommes annuelles affectées à la réalisation de projets dans le Cadre de vitalisation sont :

Année Financière	Volet territorial	Volet local		
		Authier	Normétal	Taschereau
2021	278 300 \$	61 844 \$	61 844 \$	61 844 \$
2022	139 150 \$	30 922 \$	30 922 \$	30 922 \$
2023	139 150 \$	30 922 \$	30 922 \$	30 922 \$
2024	<u>139 150 \$</u>	<u>30 922 \$</u>	<u>30 922 \$</u>	<u>30 922 \$</u>
Total	<u>695 750 \$</u>	<u>154 610 \$</u>	<u>154 610 \$</u>	<u>154 610 \$</u>

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS

La MRC d'Abitibi-Ouest a débuté ses activités dans le cadre de l'entente de vitalisation au cours de l'exercice 2021-2022. Elle a établi le cadre de vitalisation et a procédé à la création des comités de vitalisation. Les premières rencontres de démarrage ont également eu lieu en 2021. La MRC a supporté par ses fonds propres le support et la coordination pour l'année 2021 et 2022.

Les premiers projets ont été déterminés en 2021-2022 et réalisés en 2022-2023, soit la formation et l'accompagnement des membres des comités locaux, territoriaux et des partenaires en attractivité municipale. Cet accompagnement inclut un diagnostic de la situation, des rencontres d'idéations et de priorisation de projet afin de bien planifier les projets de vitalisation à venir et de s'assurer d'une concertation locale et territoriale.

La municipalité de Normétal et la municipalité d'Authier ont déposé des projets au début de l'année 2023 dans le volet local. Les montants accordés provenant du FRR volet 4 sont respectivement de 22 892 \$ et 93 825 \$.

Le Musée école du rang II d'Authier a déposé un projet au volet territorial et 50 400 \$ provenant du FRR volet 4 a été accordé pour la réalisation de son projet.

Année financière de début du projet	Nom de l'organisme	Type d'organisme	Courte description du projet	Type de projet	Montage financier du projet						Projet terminé
					Coût total du projet	Montant accordé volet 4	Autre contribution de la MRC	Contribution du bénéficiaire	Autres aides publiques	Autres contribution privée	
2021-2022	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Support et coordination 2021	Planification et concertation	7 224 \$	- \$	7 224 \$				Oui
2021-2022	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Attractivité municipale - Visages régionaux	Planification et concertation	10 205 \$	8 750 \$	1 455 \$				Oui
2021-2022	Municipalité d'Authier	Organisme municipal	Attractivité municipale - Visages régionaux	Planification et concertation	9 155 \$	8 131 \$		1 024 \$			Oui
2021-2022	Municipalité de Normétal	Organisme municipal	Attractivité municipale - Visages régionaux	Planification et concertation	10 155 \$	8 131 \$		2 024 \$			Oui
2021-2022	Municipalité de Taschereau	Organisme municipal	Attractivité municipale - Visages régionaux	Planification et concertation	9 151 \$	8 131 \$		1 020 \$			Oui
2022-2023	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Support et coordination 2022	Planification et concertation	19 345 \$	- \$	19 345 \$				Oui
2022-2023	Musée école du rang II d'Authier	Organisme à but non lucratif	Renouvellement de l'exposition permanente du musée	Projet culturel	278 225 \$	50 400 \$		12 825 \$	200 000 \$	15 000 \$	Non
2022-2023	Municipalité de Normétal	Organisme municipal	Vitaliser, dynamiser et animer le centre-ville	Planification et concertation	25 436 \$	22 892 \$		2 544 \$			Non
2022-2023	Municipalité d'Authier	Organisme municipal	Conception d'un bâtiment communautaire multiusage	Amélioration des services ou d'équipements	104 250 \$	93 825 \$		4 851 \$		5 574 \$	Non
					473 146 \$	200 260 \$	28 024 \$	24 288 \$	200 000 \$	20 574 \$	

3. BILAN AU 31 MARS 2023

FRR VOLET 4 : SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

	VOLET TERRITORIAL	VOLET LOCAL			TOTAL
		AUTHIER	NORMÉTAL	TASCHEREAU	
ENVELOPPE DE L'ENTENTE	695 750 \$	154 610 \$	154 610 \$	154 610 \$	1 159 580 \$
PROJETS ENGAGÉS	<u>(59 150 \$)</u>	<u>(101 956 \$)</u>	<u>(31 023 \$)</u>	<u>(8 131 \$)</u>	<u>(200 260 \$)</u>
SOLDE NON ENGAGÉ	<u>636 600 \$</u>	<u>52 654 \$</u>	<u>123 587 \$</u>	<u>146 479 \$</u>	<u>959 320 \$</u>